MAIRIE
2 Place de la Mairie
Bains-sur-Oust
35600
Tél. : 02.99.91.70.87

N° 2026 –89

Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 035-213500135-20260709-D202689-DE

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

DATE de CONVOCATION :
03/07/2026

Nombre de CONSEILLERS :

En exercice	 27
Présents	 19
Votants	 27

Objet :

INSTALLATIONS CLASSÉES

L'an deux mille vingt-six, le neuf juillet, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de BAINS-sur-OUST, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Joël CRUBLET, Premier Adjoint.

ETAIENT PRÉSENTS, à l'ouverture de la séance :
M.M. Joël CRUBLET – Isabelle HURTEL - Antoine LAGNEAU - Dominique HEMERY-BESNARD – Nathalie MORICE – Jeannick MÉNARD - Marine GOYON – Philippe MARCHAND - Marie-Christine PRAUD – Fabrice PORON - Vincent BOLOGNINI – Irma LEROY – Clément DELAPORTE – Anne-Laure MARCHAL – François CONTIN – Josyane PARENT – Daniel BARRE - Guillaume BROHAN et Véronique POITEVIN.

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS :
Madame Marie-Laure PONDARD donne procuration à M. Joël CRUBLET
Madame Chloé GEFFRAY donne procuration à M. Isabelle HURTEL
Madame Laurence MOREL donne procuration à M. Vincent BOLOGNINI
Madame Françoise GUYOT donne procuration à Mme Marine GOYON
Monsieur Alexandre GAILLARD donne procuration à Mme Irma LEROY
M. Jean-Emmanuel LAUZET donne procuration à M. Philippe MARCHAND
Monsieur Vincent MAHÉ donne procuration à Madame Nathalie MORICE
Madame Christine CHERAUD donne procuration à M. Daniel BARRE

SECRETAIRE : Madame Marine GOYON

2026. 89 / INSTALLATIONS CLASSEES : consultation du public SOCIÉTÉ ADEOS

Monsieur Joël CRUBLET, Adjoint en charge de l'urbanisme, rappelle à l'Assemblée qu'une première consultation du public a été ouverte le 9 avril 2026 concernant la demande présentée par la société ADEOS, en vue d'obtenir l'enregistrement de son projet de rassemblement et d'augmentation des activités réalisées sur plusieurs sites de production sur un nouveau site au lieu-dit Tournebride à Bains-sur-Oust. À la suite d'une erreur d'adressage de cet avis auprès d'une commune, ce dossier doit faire l'objet d'une nouvelle consultation du public. Celle-ci a donc commencé le 17 juin 2026 et se terminera le 17 juillet 2026.

Le dossier est consultable :
- à la mairie du lieu d'installation,
- sur le site internet de la préfecture de d'Ille-et-Vilaine, à l'adresse suivante : https://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/icpe

Conformément à l'article R 512-46-11 du code de l'environnement, le Conseil Municipal est invité à donner son avis sur ce projet (pendant la consultation ou au plus tard 15 jours après la fin de la consultation du public).

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'émettre un avis favorable concernant la demande présentée par la société ADEOS (qui doit intervenir pendant la consultation ou au plus tard 15 jours après la fin de la consultation du public). La Commune de Bains-sur-Oust n'émet ni remarque particulière, ni observation.

Pour extrait certifié conforme,
Monsieur Joël CRUBLET,
Premier Adjoint